



SERVICE DE LOCATION DE VEHICULES DE LA CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE

Plateforme mobilité 87

Bilan 2023

I.	LA PLATEFORME MOBILITE 87 AU SERVICE DE L'INSERTION	2
II.	LE SERVICE DE LOCATION DE VEHICULES DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE.....	4



I. LA PLATEFORME MOBILITE 87 AU SERVICE DE L'INSERTION

La **Plateforme mobilité 87** a été créée à l'initiative de 4 associations intervenant sur le champ de la mobilité inclusive en Haute-Vienne : **ALEAS, Châtaigneraie Limousine, Rempart et Varlin Pont Neuf**.

Son but est d'accompagner un public en démarche d'insertion vers une mobilité autonome et durable.

Outil spécialisé au service du public et des prescripteurs, la Plateforme mobilité 87 propose des services d'accompagnement à la mobilité en direction des publics les plus fragilisés, sur l'ensemble de la Haute-Vienne :

- **conseil en mobilité** : diagnostic mobilité, accompagnement à la mobilité physique et psychologique, ateliers mobilité thématiques, accompagnement à l'acquisition d'un véhicule, aide à l'utilisation des transports en commun... ;
- **formation** au code de la route, permis de conduire B, initiation à la conduite d'un deux-roues (vélo-école) ;
- **location de véhicules** à prix réduits (scooters, voitures, voiturettes, vélos) ;
- **garage solidaire** pour la location, vente et réparation de véhicules.

Elle offre un accompagnement global allant du conseil en mobilité en passant par la formation, la location de véhicules à prix réduits jusqu'à la réparation / vente de véhicules.



L'association ALEAS anime le volet « conseil en mobilité ». Sur le volet « formation », interviennent les associations ALEAS et Varlin Pont Neuf, respectivement pour l'auto-école sociale et la vélo-école.

Les associations Rempart, Varlin Pont Neuf et Châtaigneraie Limousine se répartissent la location de scooters, voitures, voiturettes et vélos sur leur territoire respectif (cf. carte ci-après).

L'association Varlin Pont Neuf propose la réparation et la vente de véhicules d'occasion.

Organisation des services de location de véhicules (hors association ALEAS) en Haute-Vienne en 2023



II. LE SERVICE DE LOCATION DE VEHICULES DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE

Le service de location de véhicules de la Châtaigneraie Limousine met à disposition du public en insertion **19 scooters, 3 voitures et 1 voiturette**. Il fait partie intégrante de la **Plateforme mobilité 87** depuis sa création en 2016.

PERIMETRE D'INTERVENTION

Le service de la Châtaigneraie Limousine couvre le **sud-ouest du département de la Haute-Vienne**. Il comprend les territoires des communautés de communes Briance Sud Haute-Vienne, du Pays de Saint-Yrieix, Pays de Nexon – Monts de Châlus, du Val de Vienne, Ouest Limousin, Porte Océane du Limousin.

En effet, bien que les communautés de communes Ouest Limousin et Porte Océane du Limousin ne soient plus adhérentes à la Fédération Châtaigneraie Limousine depuis le 1^{er} janvier 2022, leurs territoires continuent à bénéficier du service grâce à un conventionnement.

En 2023, le périmètre d'intervention du service est donc resté inchangé par rapport à 2022 et 2021.

MODALITES PRATIQUES

Qui peut louer ?

Jusqu'à fin 2022, la location d'un véhicule du service se faisait dans un but d'insertion économique : maintien en emploi ou retour à l'emploi, formation. A compter de 2023, elle peut toujours se faire pour un motif lié à l'emploi mais peut également se faire uniquement pour des déplacements quotidiens (courses alimentaires, accès aux soins...), dans un objectif d'inclusion sociale.

Comment ça marche ?

Pour bénéficier du service de location, les demandeurs :

- sont titulaires du **permis AM** (pour les personnes nées à partir du 01/01/1988) pour un scooter ou du **permis B** pour une voiture ;
- sont orientés par un.e conseiller.e d'une **Maison du Département (MDD)**, de la **Mission Locale Rurale (MLR) de la Haute-Vienne**, de **Pôle Emploi**, de **Cap Emploi** ou d'une **Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)**.

Coût de la location

1,50 € par jour pour un scooter (caution 200 €)

6 € par jour pour une voiture (caution 400 €)

5 € par jour pour une voiturette (caution 400 €)

Etapas pour louer un véhicule



La location ne peut pas excéder une **durée totale de 4 mois, sauf cas exceptionnel** résultant de la situation particulière du bénéficiaire.

La location comprend l'assurance et le matériel (casque, gants, gilet jaune et antivol pour les scooters). Le carburant et l'huile sont à la charge du bénéficiaire ainsi que l'entretien courant des pneumatiques (gonflage, réparation après crevaison).

Le véhicule est sous l'entière responsabilité de l'usager qui s'engage à respecter les termes du contrat de location. Dans le cas contraire, la location est suspendue.

PARC DE VEHICULES

Scooters

La Châtaigneraie Limousine possède un **parc de 19 scooters (18 thermiques et 1 électrique)**, confié à 6 **professionnels partenaires**, disséminés sur son territoire au plus proche des bénéficiaires afin de proposer un service de proximité :

- **Garage La Caisse à Outils**, Lagnac-le-Long ;
- **LP Motoculture**, Magnac-Bourg (*) ;
- **Garage Dussoulier**, Nexon (*) ;
- **Garage Meteore Loisirs**, Rochechouart ;
- **Garage Moto'Perf'**, Saint-Junien ;
- **La Quincaillerie**, Saint-Priest-sous-Aixe (*) .



(*) Ces 3 entreprises sont devenues partenaires du service en 2023 permettant à la Châtaigneraie Limousine d'avoir un point de retrait d'un scooter sur 5 des 6 territoires intercommunaux sur lesquels elle intervient.

Dans le cadre d'une convention de partenariat signée avec la Châtaigneraie Limousine, les professionnels partenaires assurent :

- le **stockage** et l'**entretien** courant des scooters. Pour ce faire, les entreprises partenaires perçoivent une **rémunération forfaitaire annuelle de 200 € par véhicule** ;
- les **réparations** ainsi que les **dépannages** si nécessaire.

Répartition des scooters chez les professionnels partenaires au 31 décembre 2023

Garage La Caisse à Outils (Lagnac-le-Long)	4
LP Motoculture (Magnac-Bourg)	1
Garage Dussoulier (Nexon)	2
Garage Meteore Loisirs (Rochechouart)	1
Garage Moto'Perf (Saint-Junien)	9
La Quincaillerie, Saint-Priest-sous-Aixe	2
Total	19

Voitures

La Châtaigneraie Limousine dispose de **voitures en location longue durée**. Ces voitures sont **mises à disposition des bénéficiaires à Aix-sur-Vienne**, au siège social de la Châtaigneraie Limousine.

Au 1^{er} janvier 2023, la Châtaigneraie Limousine disposait de 2 voitures thermiques, de petit gabarit, en contrat LLD (Location Longue Durée). Lors du renouvellement des contrats LLD en février 2023, elle s'est dotée de 3 voitures thermiques, au vu des nombreuses demandes de location enregistrées en 2022. Compte tenu de l'augmentation sensible des prix et de la disponibilité de véhicules, elle n'a opté que pour 1 seule voiture de petit gabarit (demande de voiture "plus maniable") ; les 2 autres voitures étant de gabarit "standard".

Au 1^{er} semestre 2023, une voiture de service de la Châtaigneraie Limousine a été affectée sur le service de location solidaire.

En cas de besoin (absence de véhicules disponibles par exemple), le service peut adresser un bénéficiaire à une autre association partenaire de la Plateforme mobilité 87 (Rempart, Varlin Pont Neuf) et vice-versa, et ce pour répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires.

Evolution du parc

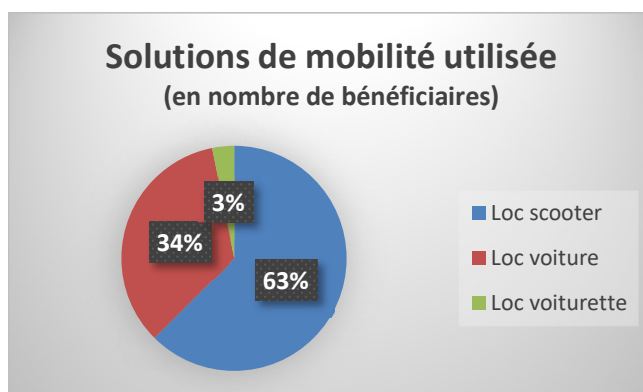
En septembre 2022, la Châtaigneraie Limousine a souhaité diversifier son parc avec la commande d'une voiture électrique sans permis. Ce véhicule n'a été réceptionné qu'en juillet 2023.

Depuis juillet 2023, la Châtaigneraie possède donc une voiture électrique sans permis qu'elle **met à disposition des bénéficiaires à Aix-sur-Vienne**, au siège social de la Châtaigneraie Limousine.

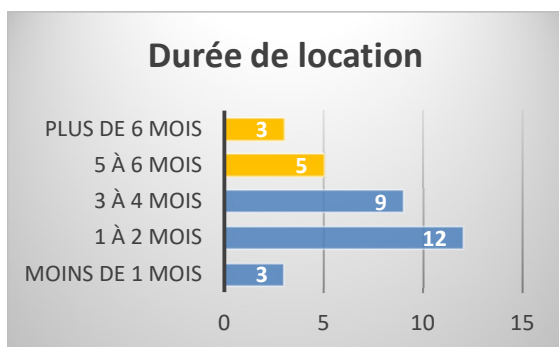
BILAN DE FONCTIONNEMENT 2023

En 2023, le service de location a accompagné **32 bénéficiaires** (44 en 2022, 46 en 2021 et 26 en 2020) :

- 20 ont loué un scooter ;
- 11 ont loué une voiture ;
- 1 a loué une voiturette.

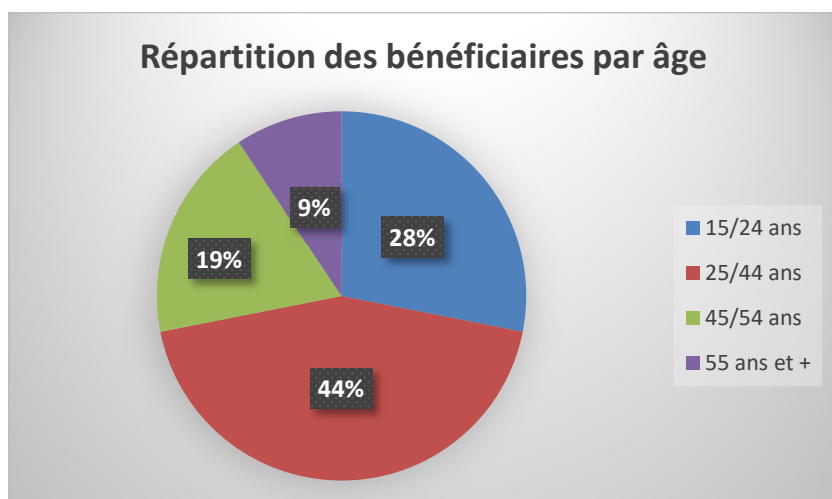


Le nombre de bénéficiaires ayant loué un véhicule 4 roues (voiture ou voiturette) est quasiment le même en 2023 (12) qu'en 2022 (14). **La baisse du nombre total de bénéficiaires (-12 entre 2022 et 2023) s'explique par une baisse importante du nombre de bénéficiaires d'une location de scooter (-10 soit -33%).** La majorité des demandes de location porte aujourd'hui sur des voitures, essentiellement pour des questions de transport d'enfants, de sentiment d'insécurité en deux-roues, de confort (notamment en cas d'intempéries à la mauvaise saison) et de distance parcourue.



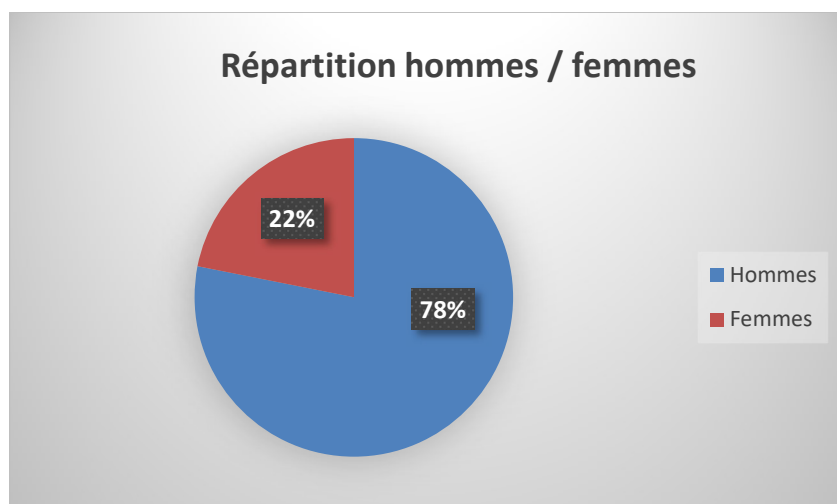
90% des bénéficiaires (29 sur 32) ont loué un véhicule sur une durée supérieure à 1 mois. Pour 25% des bénéficiaires, la location s'est poursuivie au-delà de la durée maximum habituelle de 4 mois.

La précarité des bénéficiaires semble s'aggraver, ce qui accroît encore leurs difficultés à trouver une solution de mobilité pérenne en 4 mois (apports insuffisants pour l'achat d'un véhicule d'occasion même en cas de retour à l'emploi, temps de constitution d'un dossier puis de réponse à une demande de micro-crédit, besoin de levée d'autres freins périphériques pour l'accès à l'emploi, etc.). En fin d'année 2023, des renouvellements de contrat pour des voitures se sont faits de courtes périodes en courtes périodes (environ 15 jours alors que le besoin était d'au moins 1 mois) car les bénéficiaires n'étaient pas en mesure d'avancer le paiement de la location sur une période plus longue. Depuis 2020 et la crise liée à la pandémie de covid-19, c'est la première fois que cette situation se présente.



72% (23) des bénéficiaires du service ont entre 15 et 44 ans contre 91% en 2022. Plus précisément, comme en 2022, l'essentiel des bénéficiaires (14 sur 32) se situe dans la tranche d'âge des 25-44 ans.

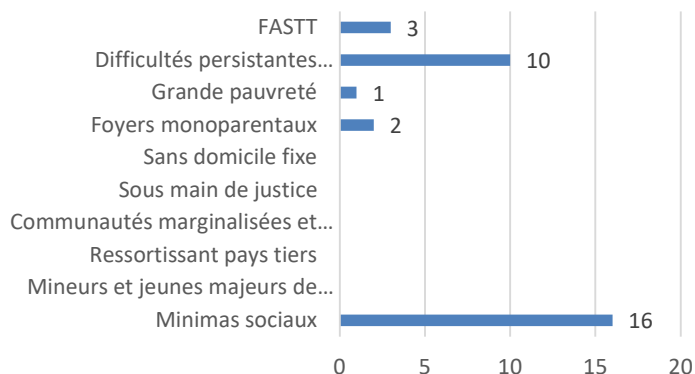
Par contre, les bénéficiaires sont globalement plus âgés en 2023 qu'en 2022 avec une part des plus de 45 ans en forte hausse (28% contre 9%).



Le service a bénéficié très majoritairement à des hommes (78% soit 25 des 32 bénéficiaires) contrairement à l'année précédente (57%).

La location de véhicules 4 roues a concerné majoritairement des hommes (8 sur 12 bénéficiaires, soit les deux-tiers contre 50% en 2022). Quant à la location de scooters, elle était principalement effectuée par des hommes (17 sur 20 bénéficiaires, soit 85% contre 60% en 2022).

Situation des bénéficiaires

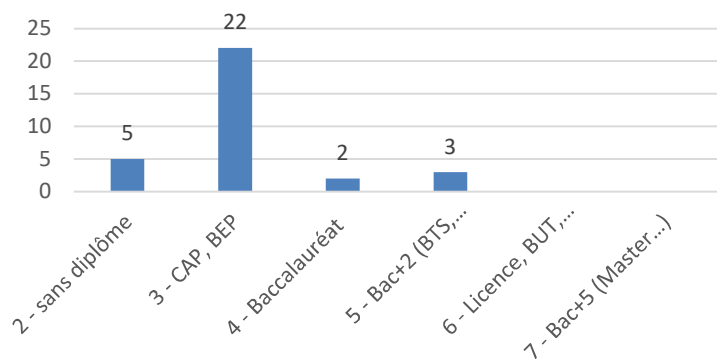


Les bénéficiaires (32) ont le profil suivant :

- 50% perçoivent des minima sociaux (16 bénéficiaires) ;
- 34% ont des difficultés persistantes d'insertion ou sont en situation de grande pauvreté (11 bénéficiaires) ;
- 2% relèvent des foyers monoparentaux (2 bénéficiaires).

28 étaient éligibles aux fonds européens FSE+, 3 au FASTT et 1 autre. 3 étaient rattachés à la MSA.

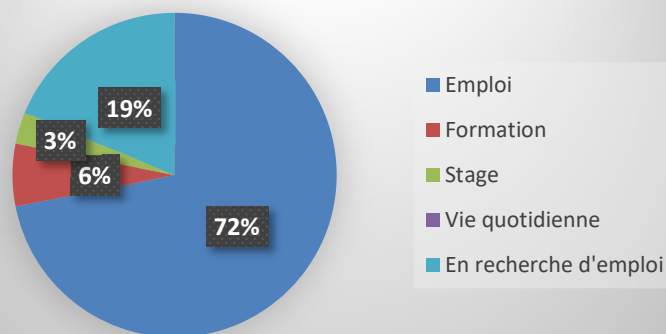
Niveau de formation



16% des bénéficiaires sont sans diplôme (5 sur 32), soit une proportion similaire à 2022 (14%). 68% ont un niveau CAP-BEP contre 43% en 2022.

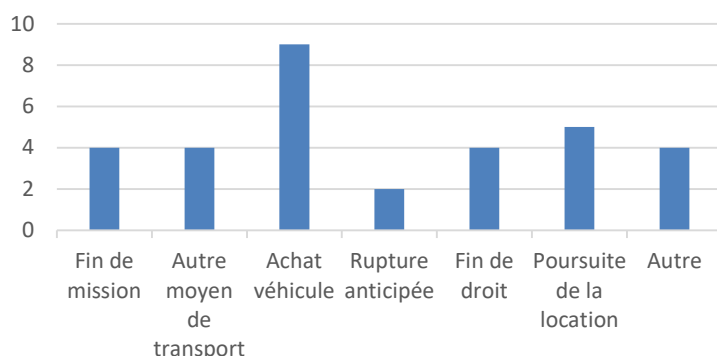
Cependant en 2022, plus d'un quart des bénéficiaires avait un niveau de formation Bac +2 ou plus alors que ce type de profil était absent ou rare les années précédentes.

Motifs de location



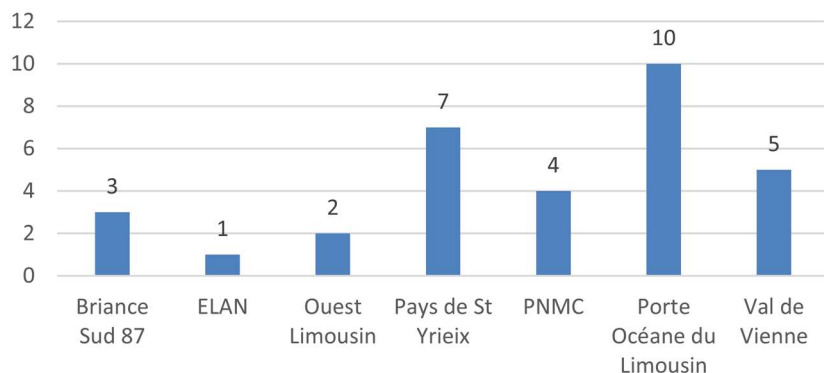
Malgré l'élargissement des motifs de recours au service, le motif principal pour la location d'un véhicule est l'emploi ou la formation. Pour autant, les véhicules sont utilisés et essentiels pour des actes de la vie quotidienne (courses alimentaires, rendez-vous médicaux, conduite des enfants à l'école / l'accueil de loisirs, etc.).

Motifs des retours



Un tiers des motifs de retour concerne l'accès à une mobilité autonome avec l'achat d'un véhicule (9 sur 27 bénéficiaires en mettant à part les 5 bénéficiaires qui poursuivent une location en 2024). Cette proportion est en légère hausse (28% en 2022).

Territoire de résidence des bénéficiaires (locations Châtaigneraie Limousine)

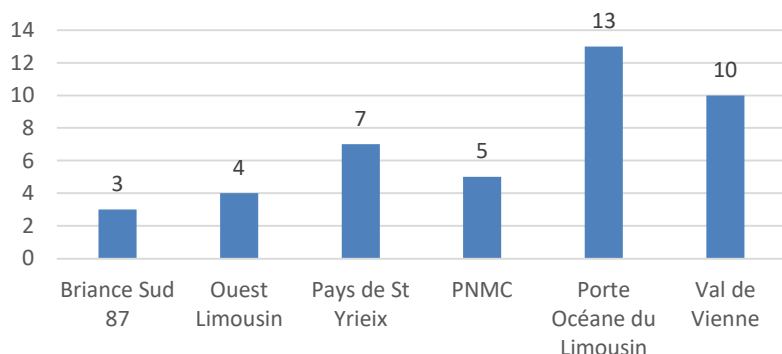


PNMC : Pays de Nexon – Monts de Châlus

Les bénéficiaires du service sont presque exclusivement issus de la Châtaigneraie Limousine (31 sur 32 bénéficiaires).

Dans le cadre de la Plateforme mobilité 87, le service peut bénéficier à des haut-viennois, hors Châtaigneraie Limousine si aucun véhicule n'est disponible chez le partenaire de la plateforme auquel ils sont géographiquement rattachés.

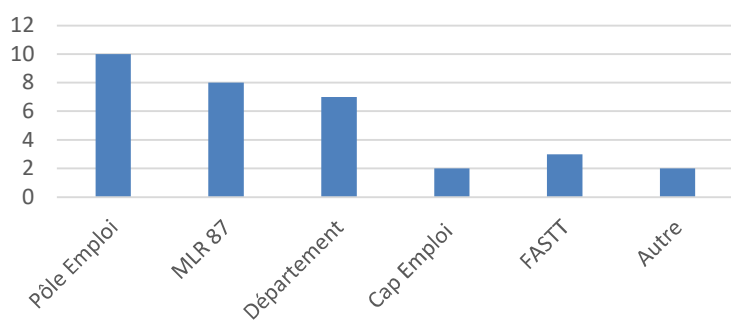
Territoire de résidence des bénéficiaires (services Plateforme 87)



La Plateforme mobilité 87 a effectué 42 locations de véhicules en Châtaigneraie Limousine (40 bénéficiaires ; 2 personnes ayant bénéficié de locations auprès de 2 membres de la Plateforme).

10 bénéficiaires de la Châtaigneraie ont été pris en charge par Varlin Pont Neuf et 1 par Rempart.

Répartition des bénéficiaires par prescripteur



Comme les années précédentes, l'accès au service s'est fait majoritairement par 3 prescripteurs (78% soit 25 bénéficiaires) : Pôle emploi (10 bénéficiaires), Mission Locale Rurale (8) et Conseil départemental (7).

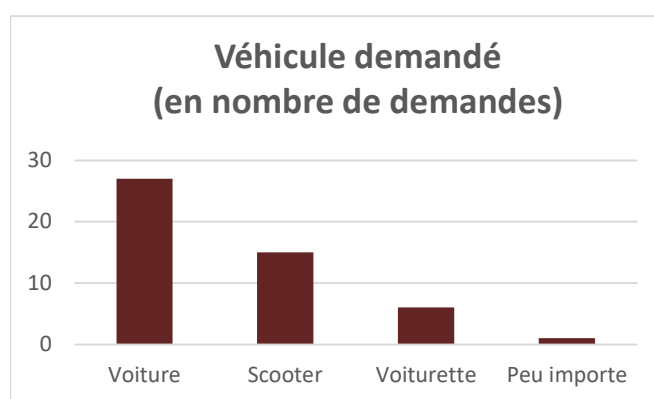
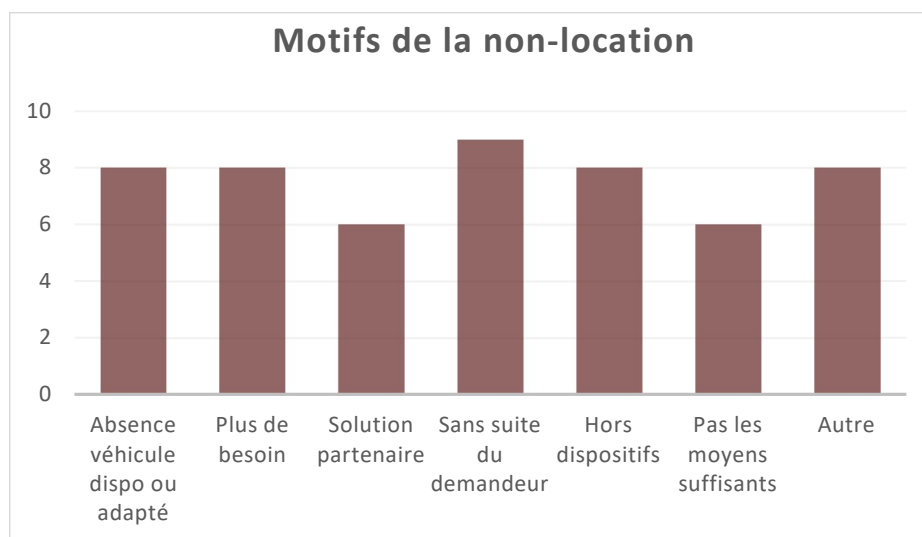
Focus sur les demandes non satisfaites

53 demandes de location n'ont pas abouti en 2023 alors que du temps a été consacré à leur traitement. Ce nombre est bien supérieur à celui des demandes s'étant concrétisées par une location. En outre, il a plus que doublé par rapport à 2022 (23 demandes non satisfaites).

Seul un quart des demandes a été enregistré hors publics éligibles (exemples : étudiant, personne en CDI confrontée à une panne ponctuelle de véhicule) sachant que les demandes n'ont pas systématiquement donné lieu à la transmission de documents pour vérifier l'éligibilité du public.

8 demandes n'ont pas pu aboutir faute d'une disponibilité de véhicule ou d'un véhicule adapté (boîte automatique) au sein des services de location de la Plateforme. 6 sont restées insatisfaites car les demandeurs n'avaient pas les moyens pour une caution et/ou le paiement d'une première période de location.

Dans 17% des cas, le demandeur n'a pas donné suite au(x) premier(s) contact(s) : cette proportion est en nette baisse par rapport à 2022 où elle était presque de 50%.



63% des demandes non satisfaites portaient sur la location d'une voiture ou d'une voiturette.

Vie du service en 2023

• Nouvelle génération de fonds européens et lancement du FSE+

La Châtaigneraie Limousine a participé à 2 réunions d'informations les 26 janvier et 03 avril.

Cette nouvelle génération introduit une évolution majeure, l'élargissement des motifs de location. Jusqu'à fin 2022, la location se faisait dans un but d'insertion économique : maintien en emploi ou retour à l'emploi, formation. A compter de 2023, elle peut toujours être motivée par l'emploi mais peut aussi concerner uniquement des déplacements quotidiens (courses alimentaires, accès aux soins...), dans un objectif d'inclusion sociale.

La fiche de prescription a été refondue pour l'accès aux services de location de la Plateforme mobilité 87. Après une validation par les services du Conseil départemental (organisme intermédiaire pour les fonds européens FSE+), elle a été diffusée par courriel à l'ensemble des prescripteurs en octobre.

• Coanimation de la Plateforme mobilité 87 en partenariat avec les 3 autres opérateurs (ALEAS, Rempart et Varlin Pont Neuf)

- 4 réunions techniques en visioconférence (14 mars, 12 avril, 06 et 19 octobre) pour échanger sur le fonctionnement des services et la saisie de données sur un tableau commun
- 1 comité de pilotage (12 juin)
- 1 réunion technique de préparation des réponses au nouvel appel à projets FSE+ (03 juillet)

• Communication

Une réunion a été organisée avec l'ASFEL à Saint-Junien (08 mars) pour présenter le service de la Châtaigneraie. Un contact a été pris avec une assistante sociale de secteur de la CAF de la Haute-Vienne ainsi qu'avec la responsable administrative du GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) Transport Nouvelle-Aquitaine, pour là-encore faire connaître le service.

En outre, une présence sur un stand a été assurée à l'occasion de l'édition 2023 de Place de l'emploi et de la formation, le 04 octobre à St-Yrieix-la-Perche, pour présenter les services de la Plateforme Mobilité 87.

Enfin, une communication spécifique a été réalisée sur les évolutions majeures du service : diversification du parc de véhicules, nouveaux professionnels partenaires pour le stockage et l'entretien courant des scooters, élargissement des motifs de location :

- 3 articles diffusés sur le site Internet de la Châtaigneraie, dans la rubrique « actualités » (janvier, mars et juillet)
- 2 articles diffusés dans la newsletter de la Châtaigneraie, l'un dans celle de mars et l'autre dans celle de septembre
- Envoi en septembre d'un courriel à l'ensemble des maires et des présidents de communautés de communes sur le périmètre d'intervention du service.

• Mob'In Nouvelle Aquitaine



Créée en 2017, l'association Mob'In Nouvelle Aquitaine regroupe les acteurs de la mobilité inclusive afin de promouvoir un accès équitable à une mobilité inclusive, animer un réseau d'acteur-trice-s de la mobilité (échanges d'expériences, mutualisations de formations, de moyens, de compétences), représenter les adhérent-e-s de Mob'in auprès des acteurs publics et privés sur les enjeux de mobilité inclusive, favoriser toutes actions d'intérêt général qui permettraient d'agir en faveur de la mobilité pour tous.

La Châtaigneraie Limousine a renouvelé son adhésion au réseau Mob'In Nouvelle-Aquitaine pour l'année 2023.

Conventionnement FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire)

La Châtaigneraie Limousine est toujours intégrée au réseau « Mouv'Emploi » du FASTT afin d'accompagner au mieux les intérimaires de son territoire.

- **Travaux sur la mobilité conduits par la Châtaigneraie Limousine**

Ces travaux ont pris en compte le service de location solidaire de la Châtaigneraie Limousine, dans le cadre de la Plateforme mobilité 87, et ont envisagé son évolution possible à l'avenir.

PERSPECTIVES 2024

- **Coanimation de la Plateforme mobilité 87**

- Réunions techniques et comité de pilotage commun
- Sensibilisation et mobilisation des prescripteurs
- Réflexion autour de l'adaptation des services de la Plateforme (communication, veille sur des appels à projets, etc.)

- **Réflexion sur une évolution des services proposés par la Châtaigneraie Limousine (parc de véhicules, transport solidaire, etc.)**

- **Poursuite du conventionnement avec le FASTT**



- Accompagnement des intérimaires dans le cadre du réseau « Mouv'Emploi »

- **Contrat opérationnel de mobilité**

Sur le territoire de la Châtaigneraie Limousine, la co-élaboration d'un contrat opérationnel de mobilité a débuté en avril 2023 avec la Région et devrait s'achever en janvier 2024. Le bilan 2022 du service de location solidaire de la Châtaigneraie Limousine a été intégré dans la phase de diagnostic préalable à l'élaboration du contrat.